



BULLETIN MENSUEL N°025

SOMMAIRE

- Introduction
- Aperçu sur les différents marchés de produits vivriers
- Grandes tendances de quelques produits vivriers
- Événements particuliers
- Importations et exportations de denrées alimentaires et produits agricoles
- Indicateurs commerciaux
- Taux de change des devises
- Conclusion
- Tableau de prix du mois de septembre 2011 des denrées alimentaires

INTRODUCTION

Au Bénin, le mois de septembre est généralement celui de l'installation des cultures de la deuxième saison dans le Sud et le démarrage des récoltes par endroits pour l'unique saison dans le Nord. Le niveau de l'offre dans le Sud a été marqué par les déficits de récoltes de la première saison à induits des poches de sécheresse. L'offre globale reste donc quelque peu limitée par rapport à la normale. Toutefois, avec la sortie des primeurs de maïs, d'arachide, d'igname et de niébé au Nord, l'offre a commencé par se renforcer sur les différents marchés agricoles. L'augmentation de l'offre des produits vivriers a occasionné un début de fléchissement des prix sur les marchés. La tendance générale des prix est à une baisse limitée. La tomate a affiché une baisse particulièrement remarquable des prix.

APERÇU SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS DES PRINCIPAUX PRODUITS VIVRIERS

Le maïs, l'une des principales denrées de base dans l'alimentation des populations, a enregistré pour la période actuelle une offre plus élevée sur les marchés agricoles. Cette situation est liée au démarrage des récoltes dans le septentrion et la poursuite des récoltes tardives dans certaines localités du Sud.

Par rapport à la hausse des prix du riz ordinaire importé qu'avait engendré les nouvelles mesures douanières de vérification des importations de marchandises, la poursuite des mesures de sensibilisation et les contrôles opérés par les agents du ministère du commerce ont stabilisé, voire fait fléchir les prix sur les marchés agricoles.

La mise en marché il y a quelques mois du riz transformé dans les deux usines de décorticage a influencé à la hausse l'offre globale du riz local. Mais la demande croissante de ce produit rend l'offre non suffisante et les efforts de production peu satisfaisants.

Les pluies assez suffisantes dans le septentrion considéré comme région de grande production d'igname ont influencé positivement les rendements de cette culture.

Les récoltes obtenues pour le niébé au cours de la première saison culturale dans le sud n'ont pas influencé significativement les prix à la baisse sur la plupart des marchés agricoles. Les tendances de prix observées sur les marchés sont diverses.

La forte production du manioc au cours de la campagne dernière et les importants stocks

de gari constitués au niveau paysan et marchand ont équilibré l'offre globale ainsi que celle apparente des marchés agricoles.

La période sous revue a été particulièrement bonne pour une production locale abondante de la tomate. L'offre apparente sur les marchés s'est illustrée au niveau des étalages par un nombre plus élevé de paniers et bassines de tomate.

Sur certains marchés suivis de la sous-région, au Mali et au Niger, les prix du maïs, du riz, du sorgho et du niébé sont moins élevés qu'au Bénin.

A Glazoué le producteur peut acheter 2,5 kg de maïs en vendant 1 kg de soja.

EQUIPE DE REDACTION

Superviseur:

Dr. Irénée Bio ABOUDOU, Directeur Général ONASA

Directeur de Publication:

Hilaire KOTOMALE, Directeur Technique ONASA

Rédacteur en Chef:

Mouhptau ABDOULAYE, Chef Service Suivi Marchés & Prix

Rédacteur:

Jacques AHOLOU-YEYI, Assistant du Chef Service Suivi Marchés & Prix

Lecteur: Dr Evariste GOUNOU, Chef Service Système d'Information & d'Alerte Rapide

Collaborateurs:

Damien DADE, Marlyse ABATTAN ADENLE
Assistants du Chef Service Suivi Marchés & Prix

Montage:

Marlyse ABATTAN ADENLE

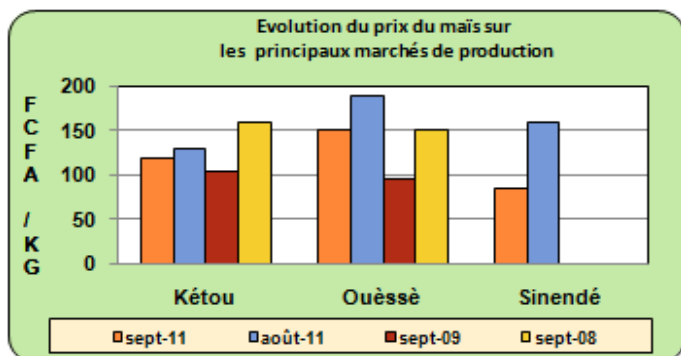
Appui Technique: PAM/BENIN

Partenaire Financier: PADER/PACER

Grandes tendances au niveau des céréales

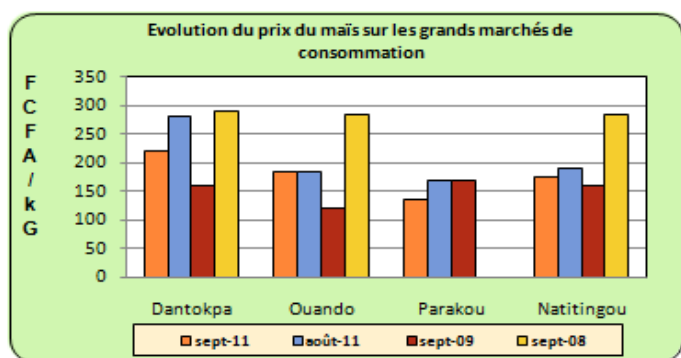
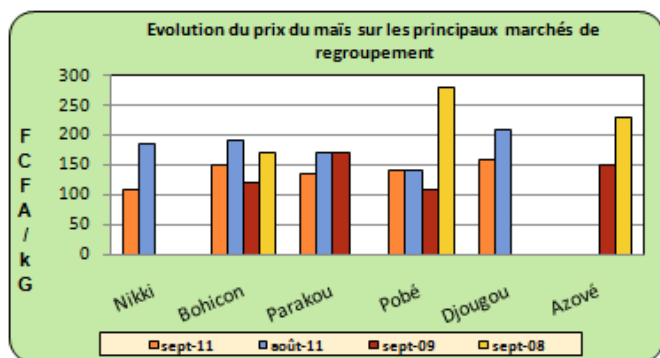
Maïs

Les récoltes tardives de maïs ont été réalisées par endroits au Sud en cette période de septembre 2011. L'offre s'est renforcée dans certaines localités puis les prix ont enregistré une baisse tant sur les marchés primaires tels que Kétou (-8%), Ouessè (-21%), Sinendé (-47%) et Kalalé (-32%) que sur les marchés secondaires et de consommation tels que Nikki (-41%), Bohicon (-21%), Parakou (-21%), Djougou (-24%) Dantokpa (-21%) et Natitingou (-8%).



Cependant à Ouando et Pobè les prix sont restés inchangés. Sur plusieurs marchés, les prix actuels sont très élevés par rapport à ceux de 2009 mais inférieurs à ceux de 2008. Le taux d'accroissement des prix actuels par rapport à ceux de 2009 et 2008 sont respectivement de 25% et -12% à Bohicon, 27% et -50% à Pobè, 38% et -24% à Dantokpa, 54% et -35% à Ouando puis enfin 9% et -39% à Natitingou.

Le prix du kg de maïs pratiqué au mois de septembre 2011 sur les marchés suivis sont de 150 fcfa à Ouessè, 150 fcfa à Bohicon, 85 fcfa à Sinendé, 110 fcfa à Nikki, 135 fcfa à Parakou, 220 fcfa à Dantokpa, 175 fcfa à Natitingou, 160 fcfa à Djougou, 120 fcfa à Kétou et 140 fcfa à Pobè.

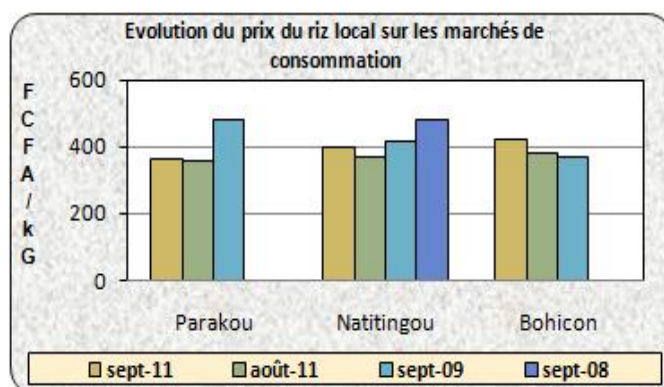


Riz local

La mise en marché depuis quelques mois du riz transformé dans les deux usines de décorticage a influencé à la hausse l'offre globale du riz local. Mais la demande particulièrement en hausse de ce produit rend l'offre insuffisante et les efforts de production peu satisfaisants. Ceci amène les opérateurs économiques à importer de grandes quantités de riz pour combler ce déficit.

Le niveau de l'offre du riz local ainsi que les prix ont très peu varié au cours du mois de septembre 2011 sur certains marchés tels que Malanville (1%) et Parakou. Les prix sont restés inchangés à Glazoué, Tanguéta, et Cobly. Cependant, une hausse est relevée à Natitingou (8%) et Bohicon (10%).

Le niveau de l'offre du riz local à Malanville et Natitingou par rapport à celui de 2008 s'est amélioré avec des prix en baisse respectivement de 12% et 17%.

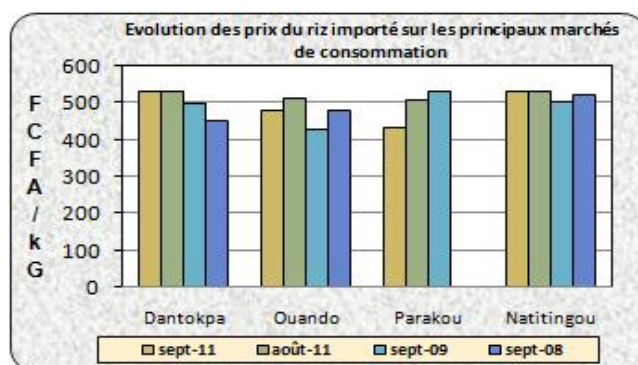


Le prix actuel du kilogramme du riz local relevé est de 370 fcfa à Malanville, 265 fcfa à Glazoué, 370 fcfa à Tanguéta, 365 fcfa à Parakou, 400 fcfa à Natitingou et 425 fcfa à Bohicon.

Riz importé

Les prix élevés du riz ordinaire importé induits par les nouvelles mesures douanières de vérification des importations de marchandises se sont stabilisés et ont commencé par baisser avec la poursuite des mesures de sensibilisation et les contrôles opérés par les agents du ministère du commerce. Les prix sont restés stables à Dantokpa et à Natitingou. Une baisse est observée à Ouando (-6%) et à Parakou (-15%).

Le niveau actuel de l'offre du riz importé ne s'est pas amélioré par rapport à celui de la même période des années 2009 et 2008. A Dantokpa, les prix actuels sont en hausse de 7% et 18% respectivement par rapport à ceux de la même période de ces deux années. Cette tendance est la même à Natitingou avec 6% et 2% de hausse des prix.



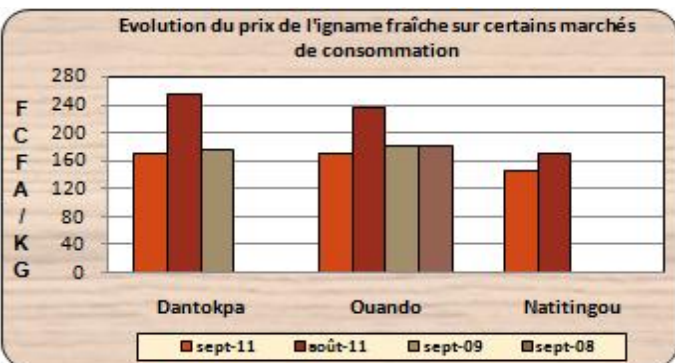
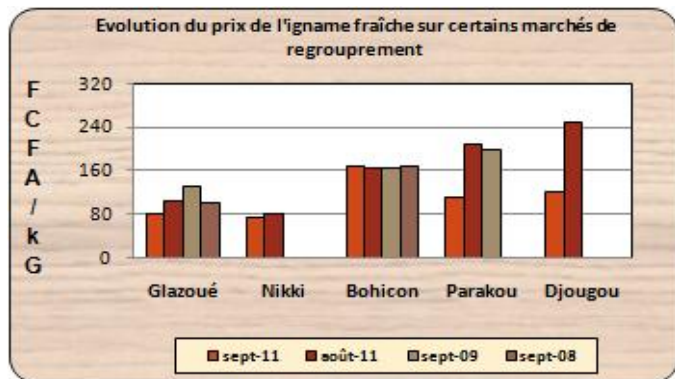
Grandes tendances au niveau des tubercules et dérivés de racines

Igname

Les pluies assez suffisantes dans le septentrion considéré comme région de grande production d'igname ont influencé positivement les rendements de cette culture. Par conséquent, l'offre de l'igname sur les marchés n'a pas été éprouvée comme celles des autres produits vivriers. Le niveau actuel de l'offre est en hausse et les prix sont remarquablement en baisse sur les marchés de Glazoué (-24%), Parakou (-48%), Malanville (-8%), Dantokpa (-33%), Ouando (-28%) et Djougou (-52%). Cependant une stabilité des prix est observée sur le marché de Bohicon.

Sur la plupart des marchés, l'offre actuelle de l'igname s'est améliorée par rapport à celle de 2009 avec des prix en baisse de 38% à Glazoué, 45% à Parakou, 3% à Dantokpa et 6% à Ouando tandis qu'une hausse particulière de 57% est observée à Malanville à cause des prélèvements importants qui y sont opérés par les acteurs étrangers.

Les prix relevés en septembre 2011 sur les différents marchés sont de 75 fcfa/kg à Nikki, 170 fcfa/kg à Bohicon, 80 fcfa/kg à Glazoué,

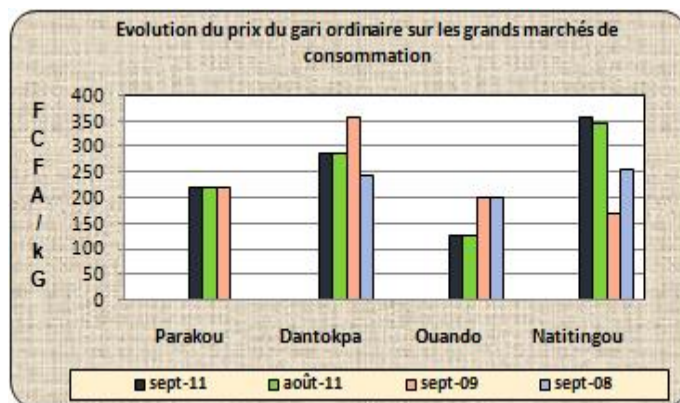


110 fcfa/kg à Parakou, 170 fcfa/kg à Dantokpa, 170 fcfa/kg à Ouando, 145 fcfa/kg à Natitingou et 120 fcfa/kg à Djougou.

Gari ordinaire

La bonne production du manioc au cours de la campagne dernière et les stocks importants de gari constitués au niveau paysan et marchand ont équilibré l'offre globale ainsi que celle apparente des marchés agricoles. Les prix sont restés inchangés à Ouessè, Parakou, Dantokpa et Ouando tandis que de faibles variations sont enregistrées à Bohicon (-3%) et Natitingou (3%). Cependant une hausse singulière est relevée à Dasso (30%). Une telle hausse de prix est

souvent observée quand les acteurs étrangers viennent faire des ponctions importantes au profit du Nigéria.



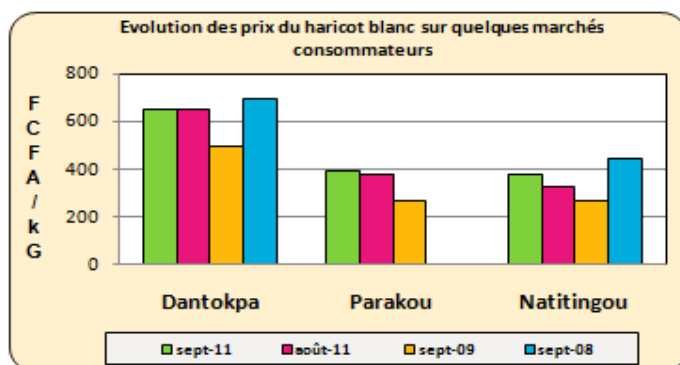
Les déclarations des paysans par rapport à l'existence de stocks importants de gari se justifient par une offre actuelle élevée et des prix courants plus bas que ceux de septembre 2009 à Dasso (-35%), Bohicon (-19%), Dantokpa (-20%) et Ouando (-38%).

Le prix actuel du gari est de 150 fcfa/kg à Dasso, 145 fcfa/kg à Ouessè, 145 fcfa/kg à Bohicon, 220 fcfa/kg à Parakou, 285 fcfa/kg à Dantokpa, 125 fcfa/kg à Ouando, et 355 fcfa/kg à Natitingou.

Grandes tendances au niveau des légumineuses

Haricot blanc

Les récoltes obtenues pour le niébé au cours de la première saison culturale dans le sud n'ont pas influencé significativement les prix à la baisse sur la plupart des marchés agricoles. Les tendances de prix observées sur les marchés sont diverses. Les prix sont demeurés



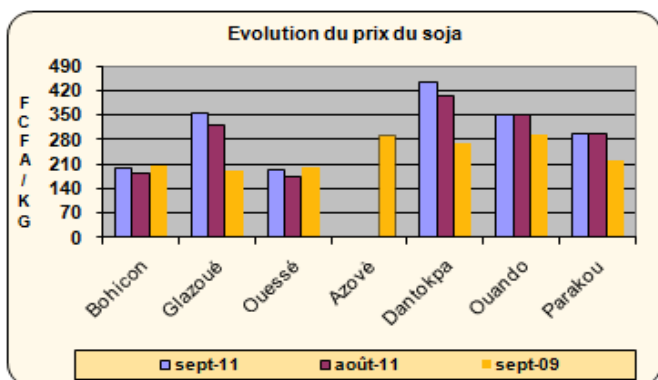
rés stables à Tanguiéta, Péhunco et Dantokpa tandis que des baisses ou des hausses sont observées à Bohicon (-9%), Pobè (-6%), Glazoué (12%), Parakou (3%) et Natitingou (5%).

Sur la plupart des marchés suivis, le niveau de l'offre du niébé en septembre 2009 est plus satisfaisant que celui de la même période de 2011 et les prix actuels sont remarquablement en hausse à Tanguiéta (77%), Péhunco (81%), Bohicon (44%), Dantokpa (31%), Parakou (44%) et Natitingou (39%).

Les prix actuels en fcfa/kg relevés sur les différents marchés sont de 375 à Bohicon, 390 à Parakou, 650 à Dantokpa, 375 à Natitingou, 510 à Pobè, 380 à Tanguiéta, 490 à Péhunco et 595 à Glazoué. La réduction des stocks marchands sur certains marchés a influencé à la baisse le niveau de l'offre par rapport à celui du mois écoulé.

Soja

Les niveaux de récolte obtenus dans les localités du sud n'ont pas permis de relever remarquablement le niveau de l'offre sur les



marchés agricoles. Les prix sont en hausse à Bohicon (8%), Glazoué (11%), Ouessè (11%) et Dantokpa (10%). Les prix sont cependant stables à Ouando et Parakou.

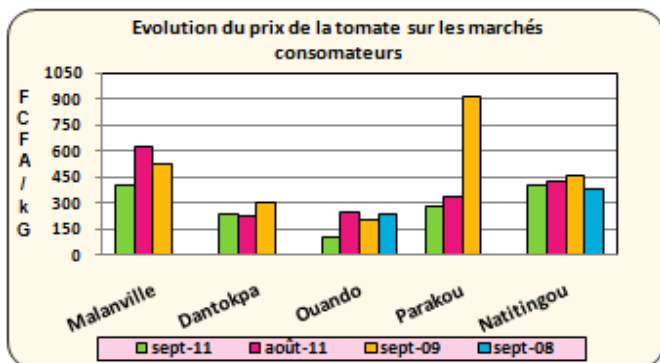
Le prix actuel au kilogramme est de 445 fcfa à Dantokpa, 350 fcfa à Ouando, 195 fcfa à Ouessè, 200 fcfa à Bohicon, 355 fcfa à Glazoué et 295 fcfa à Parakou.

Grandes tendances au niveau des légumes

Tomate

Cette période a été particulièrement bonne pour une production abondante de la tomate locale. L'offre apparente sur les marchés s'est illustrée au niveau des étalages par un nombre plus élevé de paniers et bassines de tomates.

Les prix ont connu une baisse importante sur plusieurs marchés à



savoir Malanville (-36%), Parakou (-17%), Ouando (-59%) et Natingou (-6%).

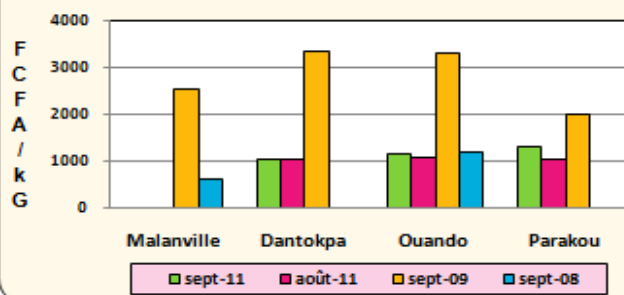
L'offre actuelle particulièrement plus élevée par rapport à celle de septembre 2009 se traduit par des prix courants remarquablement plus bas que ceux de la même période de 2009 à Malanville (-24%), Dantokpa (-23%), Ouando (-50%), Parakou (-70%) et Natingou (-11%).

Le prix actuel du kg de tomate est de 400 fcfa à Malanville, 275 fcfa à Parakou, 230 fcfa à Dantokpa, 100 fcfa à Ouando et 405 fcfa à Natingou.

Piment sec

L'offre du piment sec a baissé au détriment de celle du piment frais qui est devenu un peu plus abondant sur les marchés agricoles. Les prix actuels du piment sec sont donc plus tendus par rapport à ceux du mois précédent.

Evolution du prix du piment sur les marchés consommateurs



Les prix du piment sec sont en hausse à Ouando (7%) et Parakou (23%) mais stables à Dantokpa.

Le niveau de l'offre actuelle de piment sec est plus élevé que celui de septembre 2009 avec des prix courants plus bas à Dantokpa (-69%), Ouando (-65%) et Parakou (-35%).

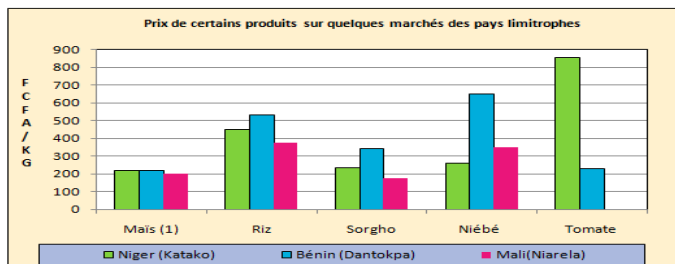
Les prix courants du piment sec observés sur les marchés ont été de 1055 fcfa/kg à Dantokpa, 820 fcfa/kg à Bohicon, 1155 fcfa/kg à Ouando et 1295 fcfa/kg à Parakou.

Prix pratiqués dans les pays voisins

Sur certains marchés suivis de la sous-région, au Niger et au Mali, les prix du maïs, du riz, du sorgho et du niébé sont moins élevés qu'au Bénin. Cette situation de prix plus bas dans les pays Sahéliens serait liée aux mesures d'exonération de droits de douanes et autres taxes dans les pays Sahéliens pour faciliter l'accès des populations aux denrées vivrières de base.

Marchés	Septembre 2011 (en FCFA/KG)				
	Maïs (1)	Riz	Sorgho	Niébé	Tomate
Niger (Katakou)	218	450	235	260	855
Mali (Niarela)	200	375	175	350	
Burkina Faso (Sankaryaré)					
Bénin (Dantokpa)	220	530	345	650	230

(1) blanc ou jaune selon les marchés



Événements particuliers

Du 06 au 07 octobre 2011, à l'initiative conjointe de la FAO et de la CEDEAO, s'est tenue à l'hôtel le Méridien Président à Dakar au Sénégal, la réunion conjointe de consultation sur la volatilité et la flambée des prix des denrées alimentaires en Afrique de l'Ouest. A la fin de cette rencontre plusieurs recommandations ont été faites. Pour l'essentiel il s'agit de :

A l'endroit des gouvernements

- veiller à la durabilité des réponses mises en œuvre en insérant tous les gouvernements dans des politiques structurelles ;
- prendre des mesures afin de respecter les engagements de Maputo en consacrant 10% du budget national à l'agriculture afin d'augmenter la production ;
- relancer les investissements dans l'agriculture pour éviter

- renforcer les capacités des structures en charge des statistiques agricoles et favoriser la recherche agricole;
- créer un environnement commercial favorable ;
- prendre des mesures allant dans le sens d'une fluidité des marchés nationaux et régionaux en jouant un rôle décisif dans leur stabilisation ;
- améliorer le fonctionnement des marchés en mettant un accent sur la transformation des produits locaux ;
- développer la coordination des politiques à l'échelle régionale au regard des interdépendances entre les pays et des enjeux d'intégration économique et commerciale dans l'espace communautaire ;
- renforcer les stratégies de stocks de sécurité, tant au niveau local, que national et régional pour disposer de moyens d'intervention en cas de crise;
- promouvoir les partenariats publics-privés qui constituent dans de nombreux domaines des opportunités pour répondre aux enjeux tant au niveau de la production que de la transformation des produits ;

A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers

- poursuivre l'assistance technique et financière aux pays membres pour pouvoir atteindre les objectifs assignés dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire .

Importations et exportations de denrées alimentaires et produits agricoles à fin août 2011 et 2010

Importations (en tonnes)	Août 2011	Données cumulées Août 2011	Données cumulées Août 2010
Riz	7 546	119 804	283 005
Blé grain	5 250	14 725	2 228
Blé farine	1 104	18 000	16 410
Exportations (en tonnes)	Août 2011	Données cumulées Août 2011	Données cumulées Août 2010
Coton fibre	67	69 908	77 253
Noix d'anacarde	2 788	136 757	101 399
Ananas	-	-	-

Source: Port Autonome de Cotonou

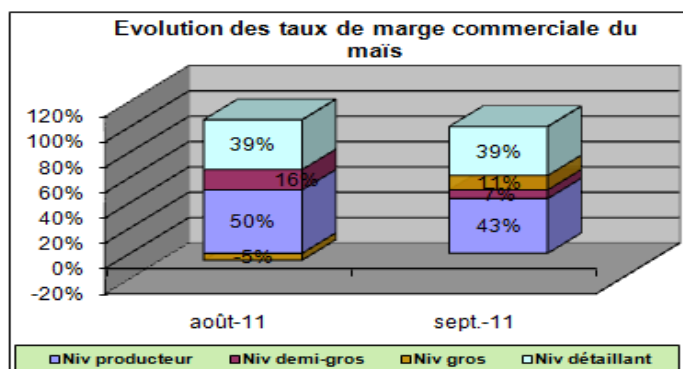
Sur le tableau d'importation on observe un tonnage largement inférieur de riz importé en août 2011 par rapport à celui du même mois de 2010. Ce niveau moindre d'importation peut s'expliquer par les résultats encourageants des efforts de promotion de la production locale. Quant aux exportations cumulées, les niveaux sont sensiblement équivalents à la même période de 2011 et 2010.

Indicateurs commerciaux

Taux de marge

Circuit de commercialisation du maïs: Kalalé-Nikki-Parakou- Dantokpa

Le taux de marge actuel ou marge commerciale rapporté au prix de vente (exprimé en pourcentage), par rapport à celui du mois écoulé a baissé chez le producteur de 50% à 43%. Pour les grossistes, le taux de marge a augmenté de 16 unités en passant de -5% à 11%. Chez le détaillant, le taux de marge est resté inchangé à 39%.



Termes de l'échange

On constate pour le mois en cours, au vu des rapports des prix qui expriment les termes de l'échange, que le producteur de la zone de Pobè peut acheter 5 kg de maïs en vendant 1 litre d'huile de palme.

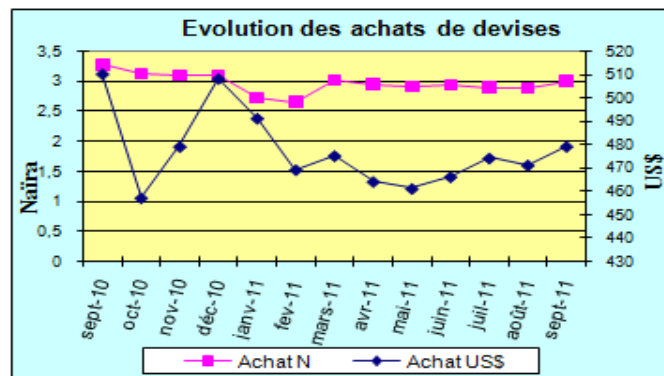
A Glazoué le producteur peut acheter 2,5 kg de maïs en vendant 1 kg de soja.

Termes de l'échange en septembre 2011

Zone Sud (Pobè)	Huil.pal/maïs	5
Zone centre (Glazoué)	Soja/maïs	2,5
Zone Nord (Banicoara)	Coton/maïs	1,5

Taux de change des devises

De août à septembre 2011, à l'achat le Naira a augmenté en valeur passant de 2,88 fcfa à 3 fcfa de même que le Dollar US qui a passé de 471 FCFA à 479 FCFA sur le marché de change informel de Dantokpa à Cotonou. Sur ce même marché, à la vente, le Naira a augmenté en valeur au cours de la même période en passant de 2,91 FCFA à 3,03 FCFA. Il en est de même du Dollar US qui passe de 474 fcfa à 482 fcfa.



CONCLUSION

L'accès des populations aux vivres s'est amélioré au cours de la période de septembre 2011 et de ce fait le panier de la ménagère a été plus approvisionné. Cette situation est relative aux récoltes qui ont débuté dans le septentrion et aux récoltes tardives qui se sont poursuivies pour le compte de la première saison culturale au Sud. La disponibilité alimentaire globale a été renforcée et l'offre des produits vivriers sur les marchés agricoles est plus satisfaisante. Les prix des produits alimentaires de base tels que le maïs, l'igname, le gari et la tomate ont connu une tendance à la baisse.

Bulletin disponible sur le site du PAM

Adresse: <http://www.wfp.org/content/benin-système-information-sur-les-marchés-2010>

Département / Commune	marché	CEREALES						FRUITS ET LEGUMES						OLEAGINEUX		
		maïs blanc	sorgho blanc	sorgho rouge	riz local	riz importé	farine blé	ananas	tomate	piment sec	gombo	gboma	huile arachide	huile palme	huile palmiste	
ATACORA	Natitingou	175	ND	215	400	530	475	ND	405	NS	150	150	1340	800	ND	
	Tanguiéta	210	245	245	370	500	450	ND	325	1055	250	105	1100	800	ND	
	Cobly	105	225	225	370	410	410	ND	290	1100	145	90	1000	900	ND	
DONGA	Péhunco	120	200	200	425	650	500	ND	150	1055	220	105	1055	900	1200	
	Djougou	160	215	215	400	425	500	ND	270	NS	330	310	1100	700	ND	
ALIBORI	Malanville	175	200	200	370	480	475	540	400	NS	300	ND	1150	700	ND	
	Banikoara	125	185	185	325	500	600	ND	700	1185	400	400	1000	1000	ND	
BORGOU	Arzekè	135	175	195	365	430	700	160	275	1295	400	150	1225	740	820	
	Nikki	110	ND	175	425	480	500	ND	ND	ND	ND	ND	1000	800	ND	
	Kalalé	95	195	195	425	500	500	ND	270	630	255	200	1200	1000	ND	
COLLINES	Sinendé	85	185	165	370	410	400	180	155	NS	180	120	1025	1075	880	
	Glazoué	140	220	270	265	530	500	95	300	1180	230	125	1200	750	575	
	Ouèssè	150	180	180	265	480	450	ND	190	710	250	ND	1200	700	ND	
ZOU/	Bohicon	150	230	230	425	480	450	50	100	820	250	100	930	600	625	
	Houndjro	150	285	285	ND	480	450	110	225	1315	390	265	1000	650	505	
	Zogbodomey	155	255	255	ND	510	485	ND	160	ND	230	135	890	585	ND	
Abomey Ouinhi	Dasso	150	ND	345	425	530	465	ND	150	1840	75	50	900	465	ND	
	Ouando	185	285	285	ND	480	545	105	100	1155	275	175	1190	650	ND	
OUEME/ Porto Novo	Pobè	140	ND	315	ND	480	475	ND	120	1020	ND	215	935	665	ND	
	Kétou	120	ND	270	480	585	ND	200	150	1880	100	380	970	630	ND	
PLATEAU /	Yoko	130	ND	ND	ND	500	455	135	225	1775	145	380	900	630	1500	
	Lokossa	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
Sakété	Comè	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
	Sè	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
MONO /	Lobogo	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
	Azovè	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
Houéyogbè Bopa	Dogbo	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
	Klouékanmè	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
COUFFO / Aplaoué	Hlassamè	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
	Zè	195	ND	430	ND	460	450	40	100	1580	500	55	890	450	ND	
Lalo	Dantokpa	220	345	345	ND	530	450	100	230	1065	175	340	1100	670	ND	
	Zè	195	ND	430	ND	460	450	40	100	1580	500	55	890	450	ND	
ATLANTIQUE	Zè	195	ND	430	ND	460	450	40	100	1580	500	55	890	450	ND	
LITTORAL / Cotonou	Dantokpa	220	345	345	ND	530	450	100	230	1065	175	340	1100	670	ND	

Source: ONASA

Département / Commune	Marché	TUBERCULES										LEGUMINEUSES					
		Igname frais	Igname piler	igname coss	igname farine	manioc frais	manioc coss	manioc farine	gari ordi	tapioca	haricot blanc	haricot rouge	soja	pois d'angle	voandzou	arachide graine	
ATACORA	Natitingou	145	145	425	NS	ND	300	NS	355	485	375	ND	290	ND	325	810	
	Tanguiéta	110	110	345	ND	ND	255	ND	355	ND	380	ND	380	ND	380	500	
	Cobly	95	95	ND	ND	ND	ND	ND	285	ND	335	ND	465	ND	410	ND	
DONGA	Péhunco	100	105	150	ND	ND	140	ND	285	555	490	ND	290	ND	380	430	
	Djougou	120	120	385	ND	ND	200	ND	220	485	355	ND	315	ND	ND	625	
ALIBORI	Malanville	165	195	405	520	ND	295	375	215	485	270	ND	380	ND	460	610	
	Banikoara	500	800	400	520	ND	275	565	355	485	335	300	305	ND	670	675	
BORGOU	Arzekè	110	120	350	650	ND	140	435	220	480	390	380	295	330	415	630	
	Nikki	75	75	80	ND	ND	100	ND	285	485	390	ND	225	ND	ND	360	
	Kalalé	50	50	150	ND	ND	200	ND	250	500	195	ND	470	ND	ND	435	
	Sinendé	75	75	NS	NS	ND	70	ND	255	495	310	235	365	ND	310	610	
COLLINES	Glazoué	80	200	875	745	ND	200	285	150	485	595	435	355	425	670	490	
	Ouèssè	160	160	600	ND	ND	100	ND	145	510	430	415	195	ND	435	580	
ZOU/ mey Ouinh	Bohicon	170	300	ND	895	40	ND	285	145	435	375	355	200	220	405	855	
	Houndjro	125	220	415	970	50	ND	330	180	485	435	415	215	255	440	520	
	Zogbodomey	250	250	ND	ND	ND	ND	ND	165	ND	410	360	280	ND	610	440	
OUEME/ Porto Novo	Dasso	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	150	460	340	325	215	295	335	415	
	Ouando	170	270	900	745	115	ND	ND	125	555	485	425	350	ND	650	905	
PLATEAU / Sa- kété	Pobè	150	150	ND	ND	ND	ND	ND	145	445	510	515	405	ND	570	675	
	Kétou	200	300	300	ND	200	200	ND	120	345	465	440	190	ND	670	495	
MONO / Houéyogbè Bopa	Yoko	160	ND	ND	ND	ND	ND	ND	135	390	305	290	405	ND	330	545	
	Lokossa	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
COUFFO / Aploué Lalo	Comè	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
	Sè	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
ATLANTIQUE LITTORAL / Cotonou	Lobogo	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
	Azovè	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
Zè	Dogbo	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
	Klouékanmè	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
Dantokpa	Hiassamè	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	
	Zè	250	250	ND	ND	ND	ND	ND	145	515	475	420	405	ND	600	1015	
Dantokpa	170	270	500	1045	ND	200	470	285	555	650	525	445	470	830	920		

Source: ONASA